

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .46 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 17 Mai ,

En exercice : 27

De Présents : 24

De votants : 26

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-Mme LECUREUX Aurore-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-M. AIGUESPARSES Cédric- M. FRELIER Laurent- M. SEIGNOBOS Jean-Luc-M. HERAUD Jean-François.

Procurations : Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M. CAMARA Célestin.

M.HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Aurore.

.Etaient absents excusés- Mme OLIBE Carole.

**Délibération portant création des commissions extra-municipales :
agriculture, environnement et écologie,jeunesse,économie locale,
culture, citoyeneté.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme DUPONT Karine ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'article L2143-2 du CGCT permet la création de commissions extra-municipales (ou comités consultatifs) composées à la fois d'élus et de personnes n'appartenant pas au conseil municipal. Le Maire en est président de droit, et peut se faire représenter par un élu du conseil municipal.

Il s'agit de démocratie participative et d'associer les citoyens qui le souhaitent à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale, s'informer sur les affaires de la commune, entretenir le dialogue avec les élus, faire des propositions et émettre des avis sur les affaires communales.

Elles sont librement créées par le conseil municipal qui en fixe la composition sur proposition du Maire pour la durée du mandat au maximum.

De droit le Maire les préside, mais en principe un ou plusieurs membres du conseil municipal est désigné par le Maire.

Proposition de commissions extra-municipales : 6 .

- **Agriculture** : M. SANTONI Jean – M FERRARI Fabien
- **Environnement et écologie** : M. ROSSI Patrick Mme AURIOL Anne
- **Jeunesse** : M. CAMARA Célestin – Mme THIERRY Martine
- **Economie locale** : Mme DUPONT Karine- Mme TROISI Valérie- M. SEIGNOBOS Jean-Luc
- **Culture** : Mme BOUCHER Julie – Mme DEZ Marylène
- **Citoyenneté** : M. HERAUD Jean-François- M. BENEDETTO Nicolas.

Pour ne pas épuiser les participants, il est nécessaire de renouveler régulièrement la composition des commissions extra-municipales, idéalement tous les 3 ans.

Au niveau de la composition , cela peut se traduire par un appel à candidatures volontaires auprès des habitants, et des représentants des secteurs associatifs et économiques pour les 3 premières années, en utilisant les modes d'affichage habituels, et les réseaux de communication de la Mairie (Facebook mairie, site internet ...) sans oublier une mise à disposition de flyers à l'accueil de la Mairie.

Le service communication est en charge de préparer cet appel.

L'inscription est libre au sein des commissions extra -municipales .

Pour le bon fonctionnement de ces commissions, une charte de fonctionnement sera ainsi établie par commission et sera soumise lors d'une prochaine séance du conseil.

Le Conseil municipal est ainsi sollicité sur la création des 6 commissions extra -municipales.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré à l'unanimité décide :

- DE CREER 6 commissions extra municipales pour une durée de 3 ans.(agriculture
- DE DESIGNER au sein des 6 commissions :
- **Agriculture** : M. SANTONI Jean – M FERRARI Fabien
- **Environnement et écologie** : M. ROSSI Patrick Mme AURIOL Anne
- **Jeunesse** : M. CAMARA Célestin – Mme THIERRY Martine
- **Economie locale** : Mme DUPONT Karine- Mme TROISI Valérie- M. SEIGNOBOS Jean-Luc
- **Culture** : Mme BOUCHER Julie – Mme DEZ Marylène
- **Citoyenneté** : M. HERAUD Jean-François- M. BENEDETTO Nicolas.

A chacune des commissions extra-municipales des membres de l'opposition y participeront.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

